



MECENAT
CHU DE ROUEN

*DEVENEZ
notre partenaire*



*Participez à la création de fresques murales
au sein des urgences pédiatriques*

CHU
ROUEN NORMANDIE

L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES AUX URGENCES PÉDIATRIQUES

Les jeunes patients accueillis dans le service des urgences bénéficient d'une prise en charge médicale optimale. Toute l'équipe les accompagne avec leurs parents ou proches dans leur parcours de soins avec une attention de tous les instants. Néanmoins, l'arrivée aux urgences provoque souvent une appréhension, une anxiété parfois difficile à gérer pour les enfants, leurs parents et *in fine* pour les professionnels de santé.

REDUIRE LE STRESS

Le projet lancé par l'équipe a pour but d'offrir aux enfants et à leurs parents un environnement apaisant, correspondant à leurs besoins et attentes.

L'idée est de mieux gérer le stress avant, pendant et après les soins, en leur proposant une décoration artistique adaptée.

Basée sur de nombreuses études scientifiques qui illustrent l'intérêt et la plus value de l'art pictural dans la prise en charge des patients au sein de l'hôpital, l'équipe a donc opté pour la réalisation de fresques murales dans le service.

LES FRESQUES

La décoration sera présente dès l'entrée des urgences, dans le hall d'accueil, la salle d'attente, le box d'examen des bébés, les couloirs.

Des thématiques différentes permettront de différencier les lieux d'accueil et de soins.

L'ARTISTE

Découvrez le travail de Gregory RETI
<http://gregoryreti.blogspot.com>



LE FINANCEMENT

Le budget :

- Maquettage du projet
- Décoration à la peinture des murs de l'accueil, de la salle d'attente, du couloir principal et de 2 salles de soins.
- La prestation de l'artiste peintre retenu s'élève à : 7000 € TTC
- Le matériel (peinture et fournitures) : 475 € TTC
- L'hébergement de l'artiste (6 jours) : 1000 € TTC
- Le transport de l'artiste (6 A/R Paris-Rouen) : 180 € TTC

Soit un soutien financier de **8 700 € TTC**

Trouve le nom de ce
petit insecte rouge et noir :



N'





POUR NOUS ACCOMPAGNER DANS CE PROJET, FAITES UN DON À LA FONDATION CHARLES NICOLLE NORMANDIE

En faisant un don à la Fondation Charles Nicolle Normandie, reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une déduction fiscale à hauteur de 60% .



En tant que mécène,
vous serez associé à la dynamique de modernisation du CHU de Rouen.
Vous pourrez ainsi valoriser votre implication pour un hôpital plus moderne et plus accueillant,
au service des patients.

VOS CONTACTS

- Madame Patricia DESAIX : 02 32 88 13 84 – patricia.desaix@chu-rouen.fr
Cadre de Santé des Urgences Pédiatriques
- www.fondation-charlesnicolle.fr

